

Industrie

DEUX NOUVELLES « PME ATTRACTIVES » EN BOURGOGNE. Les entreprises CLM Industrie à Chevigny-Saint-Sauveur et APF 21 à Longvic ont obtenu l'agrément « PME attractive », créé par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) de Saône-et-Loire. Ce dispositif, mené en partenariat avec l'union régionale, le Pôle nucléaire Bourgogne et la filière automobile régionale, a pour objectif de valoriser l'image des PME et de mettre en avant les atouts de celles-ci en matière de gestion des ressources humaines, de qualité, de sécurité et d'environnement. Le signal est adressé aussi bien au grand public qu'aux donneurs d'ordres. CLM Industrie (50 salariés) est un ensemble qui conçoit, réalise et assemble des ensembles chaudronnés et mécaniques. APF 21 est une entreprise adaptée de l'Association des paralysés de France.